

CONDUCTEUR-TRICE DE CAMION

- ▶ **COMPRENDRE**
- ▶ **ROULER**
- ▶ **VOYAGER**

D'une ville à l'autre au service de la communauté. Conducteur / conductrice de camion est une profession passionnante qui fait appel à des responsabilités et à une solide formation technique.

APTITUDES REQUISES POUR CETTE PROFESSION :

Certificat de fin d'étude
(école obligatoire)

Réussir le test organisé par les sections de l'UPSA ou autres types de tests effectués par certaines entreprises et après un stage.

FORMATION PRATIQUE :

- Sécurité du chargement, manutention.
- Sensibilisation à l'environnement.
- Entretien et connaissance des véhicules

- Transport et marchandises transportées en tout genre.
- Appareils techniques

FORMATION THÉORIQUE :

- Mathématique et physique
- Carburants et chargements
- Technique automobile et informatique
- Connaissance de la circulation routière, géographie des transports
- Langue et communication
- Droit et société
- Gymnastique et sport

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

